

NOVEMBRE 2021

LE RUSTIROUX

EXCLUSIF

découvrez à la fin de ce numéro le résultat des élections du Conseil d'administration et du Bureau !

ON FAIT LE BILAN 20-21

comment va le moral ? où en sont les finances ? - PAGES 2-3

GRANDES THEMATIQUES

économies d'énergies - isolation - aménagements - PAGES 4-6

TRAVAUX ET BRICOLAGES

cuisine & améliorations olfactives - PAGE 7

MANGER MIEUX

mais bien manger quand même ! - PAGE 7

TOUT SAVOIR SUR LES SEJOURS

Pâques libérée ! - évolutions tarifaires - comment adhérer ? comment s'inscrire ? - PAGE 8



EDITO



Une AG en présentiel !

L'année passée, du fait des préconisations liées au contexte sanitaire, nous avions dû faire notre assemblée générale en visio. C'est avec grand enthousiasme que les adhérents du Chalet présents à la Toussaint ont pu se réunir physiquement :

LE DIMANCHE 31 OCTOBRE 2021

pour la tenue de l'**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**
DE L'ASSOCIATION.

36 adhérentes et adhérents étaient présents dont 2 enfants
32 pouvoirs leur avaient été confiés en amont de l'AG



ON FAIT LE BILAN 20-21

Le rapport d'activité nous est présenté par Julie LAPEBIE, Présidente :

Il y a eu une baisse des fréquentations en début d'année pour cause de restrictions par rapport au nombre de personnes accueillies du fait de la crise sanitaire. La fréquentation reste bonne grâce aux séjours d'été qui affichaient une hausse de la fréquentation cette année.



Charles a organisé un stage d'astronomie à l'Ascension. Tout s'est bien passé, une dizaine de stagiaires étaient présents. Pour l'année prochaine, le stage d'astronomie sera organisé au mois d'août avant le stage de chants polyphoniques afin d'avoir un ciel plus dégagé et un temps plus clément. Charles maintient celui de l'Ascension.



Un stage yoga organisé par Soizic s'est tenu au chalet du 4 au 8 juillet avec 6 participants.

" Nous avons pu profiter du nouveau parquet et des tapis neufs. L'ambiance était très agréable, nous avons fait connaissance avec les stagiaires du stage photo de Philippe lors des repas concoctés par notre charmante cuisinière Elisa. Philippe m'a proposé un petit atelier photo pour nous photographier en posture de yoga. Les stagiaires étaient d'accord pour renouveler cette belle aventure l'année prochaine. "



Deux stages photos ont été organisés par Philippe Houssin : Du 5 au 10 juillet, 9 stagiaires.

" Bonne cohabitation avec le stage Yoga. Bonne nourriture végétarienne préparée par Elisa. Charles nous a fait une animation astronomie en début de semaine et Robert (le Yéti) nous a accompagnés sur deux sorties. "

Du 12 au 17 juillet, 12 stagiaires, stage co-encadré par Evelyne, amie photographe de Philippe.

" Stage en cohabitation avec 10 à 12 randonneurs. Temps moyen, de la pluie donc moins de sorties. 7 stagiaires de l'année dernière revenaient. Très bonne ambiance avec soirée chant et guitare. "



La 27^e édition du stage travaux, animé par Christine Salaün-Laporte, a su réunir beaucoup de personnes motivées ! Ils ont été 31 à participer pour améliorer la vie au chalet : maçonnerie, jardinage, couture, peinture, compost, menuiserie et créations d'objets insolites.



Au mois d'août le chalet a accueilli des stages jazz, organisés par Jean-Paul Beillacou.

" Cette année toujours la même équipe pour animer les stages de jazz avec une ambiance bien dynamique et joyeuse. Pour la deuxième année moins de personnes extérieures au stage puisque l'effectif était limité à 30. Et pour la première fois, les stages ont été entièrement gérés par l'association "les aires volants" qui a payé ensuite au chalet 8742 euros correspondant à 422 journées en pension complète et 62 cartes d'adhérent (cela a permis de simplifier le suivi comptable de ce stage). "



Il y a eu une semaine en gestion libre du 15 au 21 août : Une douzaine de randonneurs et randonneuses ont partagé leur passion dans une belle ambiance conviviale.



Le stage de chants polyphoniques organisé par Damien fin août s'est très bien déroulé. Il y avait 31 stagiaires et une ambiance très joyeuse. Un petit concert a été donné à la fin du stage.



En octobre : une classe de 6^e de Marseille est venue découvrir la montagne à partir de diverses activités : rencontre d'artisans (ébéniste, boulanger, apiculteur, chevrier), découverte de Pra Roubaud et de son habitant principal, visite d'un four à pain, visite du musée de Ristolas avec activité pédagogique, randonnée pédagogique sur la faune et la flore, parcours d'orientation, recherche des "Pierres écrites" à Abriès... 4 jours d'enrichissements tant sur le plan culturel que sur l'apprentissage de la vie en groupe. Effectif 23 enfants et 5 adultes.

Les chiffres des nuitées :

Vacances scolaires : Toussaint 190 nuitées, Noël 150 nuitées, Février 690 nuitées, Mai 118 nuitées, Juin 40 nuitées, Juillet 460 nuitées et Août 656.

Total : 2304 nuitées environ.

Gestion libre : 522 nuitées.

Ainsi, pour cette année, on aurait un total de 2826 nuitées.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité

ON FAIT LE BILAN 20-21

Le rapport financier nous est présenté par Arnaud MAYRARGUE, Trésorier :



Le bilan détaillé est présenté à l'AG et a été envoyé sur la liste de diffusion ; une version plus comptable du bilan peut vous être transmise sur demande.

Les recettes de l'année s'élèvent à **53 899 €**, adhésions, pensions et séjours libres compris.

Les dépenses de l'année s'élèvent à **53 928 €**, auxquelles il faut ajouter une dépense nette de **1 000 €** pour l'étude solaire réalisée par Yves.

On a donc un déficit cette année de 1 029 €.

Remarques :



Le **double vitrage** n'a pas été terminé, contrairement aux souhaits de l'AG précédente. Ce retard est plutôt une bonne chose, au vu des moindres recettes de l'année. Par contre, c'est un peu urgent au vu des économies d'énergie à venir dues à une meilleure isolation.



Le **budget alimentation** a encore augmenté cette année, puisqu'il est passé de 36 à 43% des dépenses, ce qui correspond à environ 10,2 € par jour (pour une pension entre 19 et 21 €). Les causes de cette augmentation restent à analyser : amélioration de la qualité, produits bio ? Stages ? augmentation mécanique due à une moindre fréquentation ?



La **facture de téléphone** est encore élevée (919€ annuel). Probablement faut-il trouver un autre opérateur.



Concernant les règlements des séjours : lorsqu'ils sont faits par virement, il faut bien indiquer dans le libellé du virement le numéro de séjour (qu'on peut trouver dans STRATO) et le nom de la personne qui règle. Idem au verso des chèques. Ne pas oublier également de déclarer son paiement dans STRATO, que ce soit une pension ou des arrhes ! Cela simplifiera grandement le travail de la personne en charge du suivi des encaissements.



Information sur les dons : Tout au long de l'année il est possible de faire des dons au Chalet des jeunes du Roux via la plateforme Hello Asso, par virement ou par chèque lors des séjours. Ces dons ouvrent droit à une réduction fiscale car l'association remplit les conditions générales prévues aux articles 200 et 238 bis du code général des impôts.

Ils permettent d'envisager des travaux de rénovation et d'amélioration du cadre du chalet plus rapidement sans avoir à endetter l'association tout en préservant l'impact sur le prix de journée.

N'hésitez pas à vous informer auprès des trésoriers.

Lien Hello Asso pour les dons : <https://www.helloasso.com/associations/chalet-jeunes-du-roux>

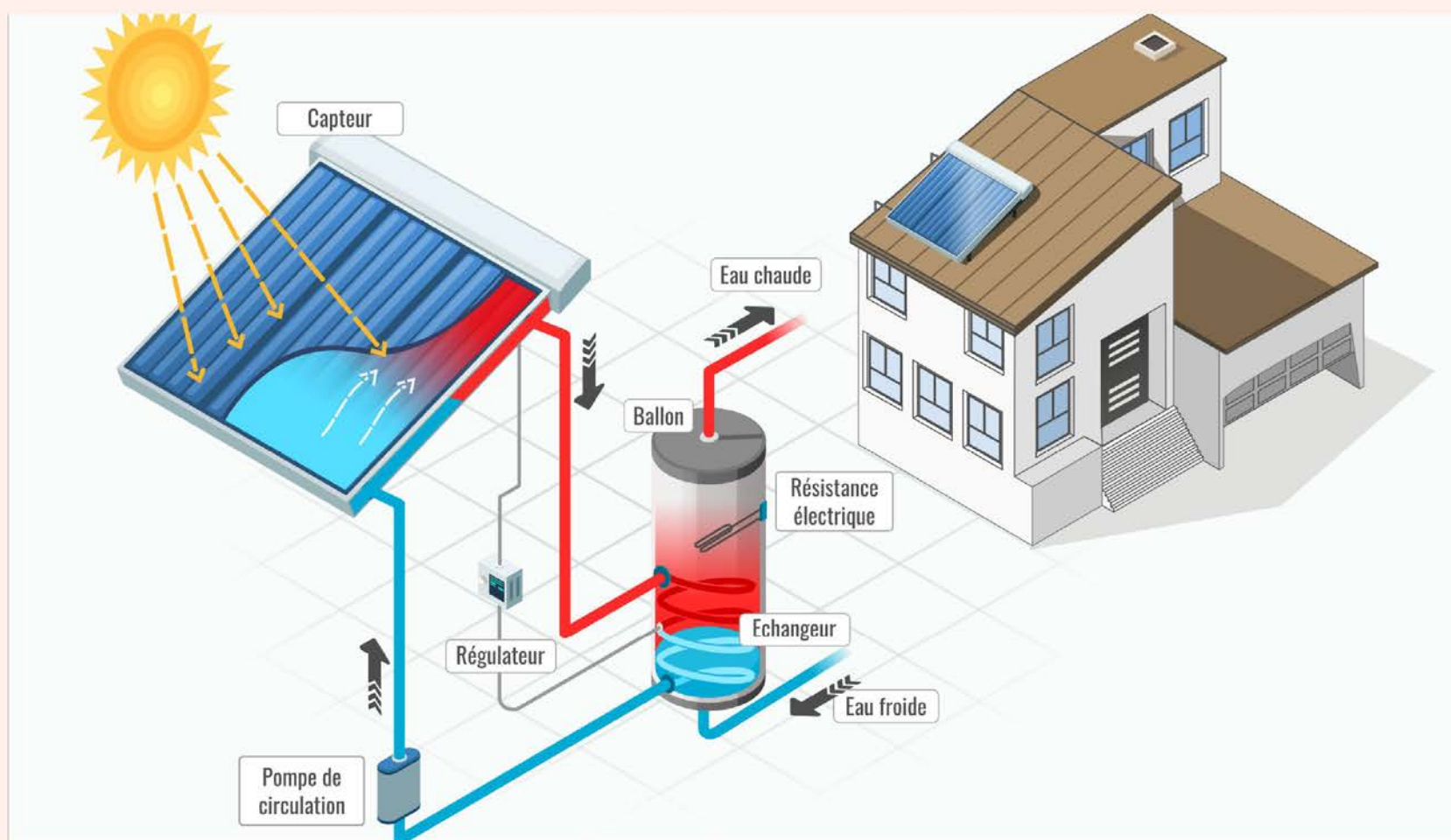


Le rapport financier est adopté à l'unanimité

GRANDES THEMATIQUES

Durant l'AG, les adhérents se sont répartis en trois groupes pour travailler en commission autour de trois grandes thématiques :

" Isolation et économies d'énergies " - " Isolation " - " Aménagement du chalet "



" Isolation et économies d'énergies " rapporteur Yves Héricher

Au niveau du solaire : le projet est d'installer des panneaux solaires thermiques sur le toit du chalet pour préchauffer l'eau chaude sanitaire et l'eau de chauffage. Deux éléments jouent à notre avantage : le chalet est situé dans la région la plus ensoleillée de France et sa toiture est très bien orientée. Il n'a pas été envisagé de remplacer la chaudière : elle est trop récente (2009), mais à moyen terme on pourrait se projeter sur une chaufferie bois (projet non validé pour l'instant et investissement important financièrement). Un élément joue à notre désavantage, l'occupation intermittente du chalet. Ainsi, la production de chaleur dans les périodes creuses en termes de fréquentation est difficile à valoriser. Cette contrainte se voit atténuée par la nécessité de maintenir le chalet hors gel en hiver ce que devrait permettre le solaire thermique et son couplage avec le circuit de chauffage. L'étude de faisabilité réalisée par Yves chiffre les investissements et le montant des aides financières correspondantes selon la surface de panneaux.

Les solutions les plus adaptées et les plus « rentables » correspondent à des investissements de 25 à 30K€ pour une surface de panneaux de 18 à 25 m². Les aides pourraient aller de 10 à 15K€. Les subventions proviennent de l'Ademe, du département et de la région, pour des actions favorisant la réduction de la consommation d'énergie (à hauteur de 40 à 60% environ pour une réalisation devant se faire dans les cinq ans) :

>>> investissements en panneaux solaires thermiques

>>> investissements pour améliorer l'isolation du bâtiment

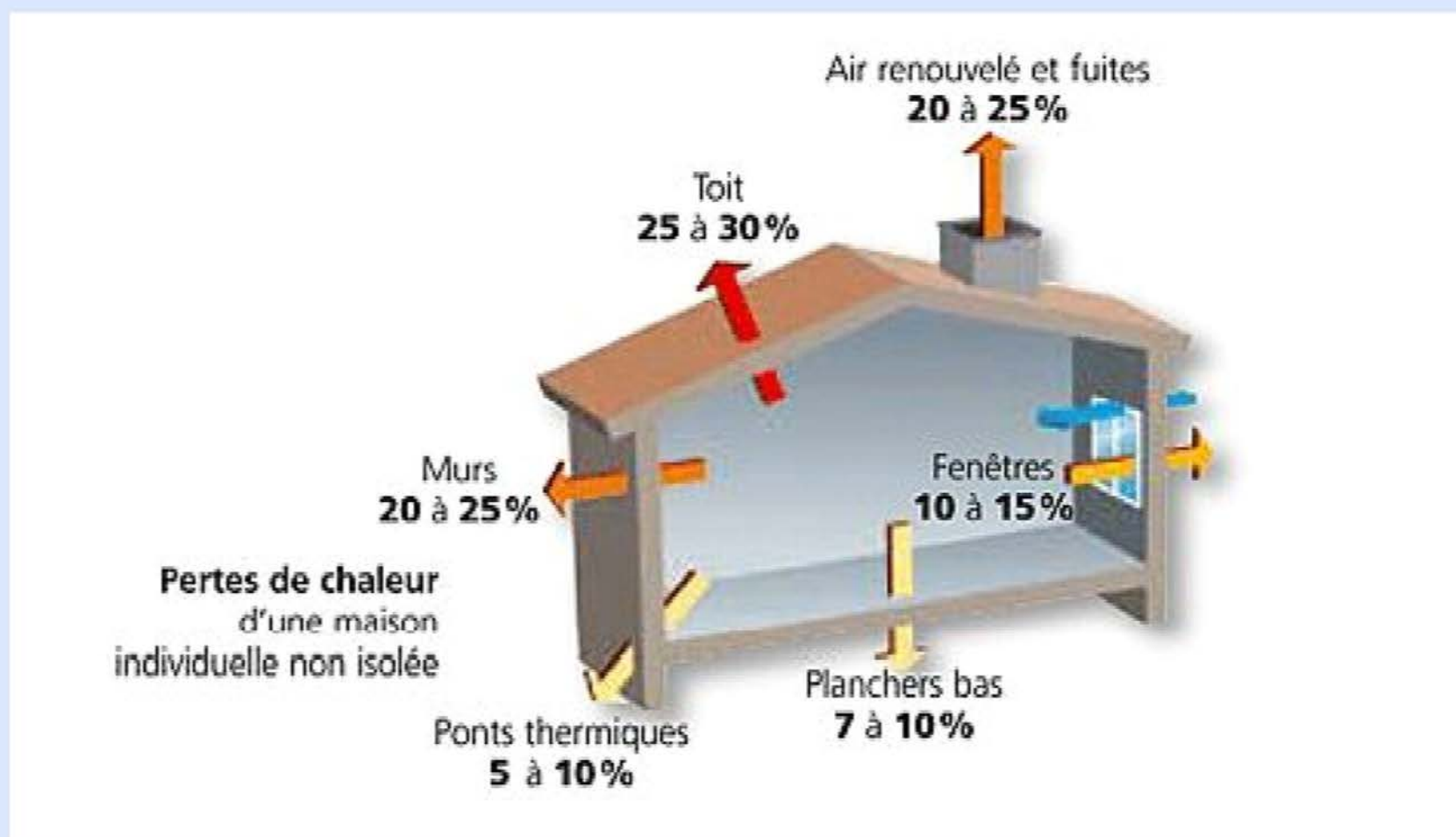
>>> les investissements liés aux panneaux solaires thermiques seraient amortis en 15 ans environ. La durée de vie des panneaux, avec un entretien annuel rigoureux, est de 30 ans au moins. Pour l'entretien il faudra compter 300 € (estimation) par an, avec la possibilité de faire un avenant au contrat d'entretien de notre plombier Jacques Isnel.

Des solutions existent en cas de chute de neige masquant les panneaux et ceux-ci devront être choisis avec la garantie du fournisseur qu'ils peuvent être installés en montagne.

Ce projet, au-delà de son aspect économique, est un projet militant en accord avec les valeurs du chalet : s'il permet une économie de 1 000L de fioul par an, (actuellement on consomme autour de 5000L de fuel par an), il sera facteur également d'une baisse de l'empreinte écologique du chalet.

Un appel aux dons pourra permettre de réduire la durée de l'emprunt bancaire en lien avec cet investissement.

GRANDES THEMATIQUES



" Isolation " rapporteur Jacques Dubray

Marie Durand, architecte marseillaise adhérente de l'association a fait une proposition de plan d'aménagement des combles. Cela a permis de lancer des réflexions autour de l'isolation du deuxième étage mais aussi du chalet en général.

Le chalet a été conçu comme un habitat semi-traditionnel, en pierre avec enduit ciment. Il dispose de peu d'ouvertures au nord (majoritairement enterré), de quelques ouvertures à l'ouest (chambres), de beaucoup d'ouvertures au sud et de très peu d'ouvertures à l'est (à l'abri via le talus).

Comme il n'y a aucun apport solaire récupérable de ce côté-là et comme la résistance thermique de la pierre et du béton est quasi-nulle, la première chose à faire serait d'isoler la façade nord par l'extérieur pour une meilleure performance. Sur la partie non-enterrée, le mur fait 50cm d'épaisseur. Il faudra compter 12 000 à 15 000 € de travaux. Il faudra sans doute en amont faire faire un diagnostic structure (compter 1500 €) pour trouver la solution à l'interaction entre les fissures et l'isolation .

Au deuxième étage, la partie habitée des combles (ancien appartement) fait actuellement 90m² sur une surface totale de 240m². Le plancher correspondant entre le 1er étage et le grenier est a priori isolé phoniquement et thermiquement. Cependant certains sols ne sont pas totalement isolés. Il faudra donc y remédier ainsi qu'isoler la toiture et les fenêtres. Pour isoler la totalité des combles il faudra compter 20 000€.

Concernant le chalet en général, il serait intéressant de mettre des volets aux fenêtres qui n'en ont pas. Il est à noter que cette protection thermique est plus efficace que le double vitrage.

L'isolation du grand dortoir (ou dortoir carré) a également été évoquée : il faudrait idéalement l'isoler par l'intérieur (cela réduirait un peu sa superficie actuelle). On pourrait en profiter pour revoir ses installations électriques et son réaménagement.

Un problème de salpêtre (sel de pierre) a également été signalé dans les dortoirs au chalet. Pour s'en débarrasser il faudra décrotter les murs pour ôter le ciment, rajouter des briques plâtrières et enduire à la chaux.



GRANDES THEMATIQUES

" Aménagement du chalet " rapporteur Bernard Cusenier

Les participants ont commencé par faire un état des lieux des besoins : en matière de couchage s'exprime un besoin d'espaces de calme et de repli, de dortoirs plus confortables et insonorisés et de chambre(s) supplémentaire(s).

Il est remonté également qu'à certaines périodes de l'année où la mixité des usages du chalet est la plus importante ou encore lorsque le chalet est bien complet, on ne trouve pas suffisamment de lieux de convivialité, on aurait à ce moment-là besoin de plusieurs espaces d'activités.

Enfin l'aménagement de la cuisine est à revoir, ceci étant lié à des problèmes d'ordre fonctionnel et à un besoin d'espaces supplémentaires.

Voici les propositions qui ont émergé tout au long de l'année et lors de cette commission :

>>> **dortoirs** : penser un aménagement plus fonctionnel et plus cosy des lits superposés, peut-être imaginer un autre mobilier, améliorer l'état des murs.

>>> **chambre** : créer une chambre supplémentaire au moins (en coupant le dortoir de 10 en deux ou en la mettant dans le futur nouvel espace du 2e).

>>> **aménagement d'une partie du grenier en espace de convivialité** (plutôt majoritaire dans la commission). Trois projets possibles :

- Soit un espace de 62m² par agrandissement de la salle bleue actuelle de 35 m², jusqu'au mur porteur qui serait prolongé en partie nord, avec accès par un escalier agrandi et isolé qui partirait du couloir du 1er étage, création d'une baie vitrée et rénovation de l'existante, isolations phonique et thermique homogènes des planchers, isolation thermique des solives à 3 mètres du sol par création d'un plafond isolé à ce niveau. Cette proposition a l'avantage d'offrir un espace attractif bien orienté au sud bénéficiant d'une belle vue et de l'accès à la terrasse. Il pourrait servir d'espace de repos, de lecture, de yoga et de salle de travail pendant les stages.

- Soit ce même espace partagé en deux par une cloison amovible et/ou maintien d'une partie de la cloison est du salon actuel pour répondre à deux besoins en même temps.

- Soit un espace de 90 m² environ intégrant l'escalier venant du 1er étage permettant notamment une continuité d'isolation entre l'escalier d'accès et le nouvel espace, cette solution étant plus coûteuse et ayant l'inconvénient d'un manque de lumière en partie est.

>>> **aménagement du dortoir carré** en espace de convivialité (proposition plutôt minoritaire) dans la logique de rapprocher les lieux de convivialité et de bien les séparer des lieux pour dormir : dans cette hypothèse, le grenier serait transformé en chambres pour compenser la perte des couchages de ce dortoir. Cette solution est assez difficile à mettre en oeuvre en raison du positionnement des fenêtres.

>>> **aménagement de la cuisine** : Ayda et Jac sont partants avec Paule, Damien et Martine pour réfléchir à l'aménagement de la cuisine pour améliorer sa fonctionnalité, sans casser la cloison du bureau.

Tous ces aménagements et particulièrement ceux du premier étage devront être réalisés en gardant à l'esprit les questions liées à la commission de sécurité.

Il pourrait être envisagé de réaliser une partie des travaux d'isolation et d'amélioration du confort des dortoirs en régie pendant les travaux d'été. Mais on ne bénéficierait pas dans ce cas des subventions pour l'isolation.

Sont mises au vote les propositions suivantes

PROJET GLOBAL : on installe le solaire thermique, on isole tout (tel que défini par la commission isolation), on aménage la pièce du haut et on fait l'escalier sous réserve de faisabilité financière - travaux sur 5 à 6 ans - 50 000 euros maximum à charge de l'association sur un budget global de 80 000 euros - autorisation de l'assemblée générale donnée au CA pour solliciter les subventions

Pour : 45

Contre : 12

Abstention : 9

Le projet est adopté.

EMPRUNT : renégociation de l'emprunt et demande d'emprunt sur 15 ans - 50 000 euros - mensualités ne dépassant pas les mensualités actuelles - CA mandaté

Pour : 28

Contre : 12

Abstention : 26

On remarque une division forte sur ce vote.

TOUT SAVOIR SUR LES SEJOURS

Pâques libérée :

Il y a eu beaucoup de demandes de gestion libre pour les vacances de Pâques où le chalet est très peu occupé.

Ainsi il est soumis au vote de l'AG la proposition suivante : les vacances de Pâques passent en gestion libre non-exclusive (10 personnes minimum sur deux nuits, plusieurs groupes peuvent cohabiter au sein du chalet sans que cela ne soit obligatoire).

L'assemblée générale vote pour l'expérimentation de ce passage en gestion libre pour cette année.

Pour : 30

Contre : 0

Abstention : 36

Prix de journée !

Depuis 2014, les prix n'ont pratiquement pas bougé. Pour la gestion libre, le bureau propose de passer de 13 € actuels à 15 € en hiver (octobre à mars) et à 14 € en été (avril à septembre).

Pour les séjours, il propose de passer de 19 € à 20 € l'été et de 21 € à 22 € en hiver (octobre à mars).

Pour les enfants, la carte d'adhésion passe de 6,50 € à 7 €, pas de changement sur la pension enfant.

Une motion 2 pour l'augmentation de 2 € sur tous les tarifs de gestion libre et des séjours pour les adultes est également soumise au vote.

Vote de la Motion 2 : augmenter de 2 EUROS tout + augmentation de la carte enfant à 7 EUROS, gel à 11 EUROS pour les enfants de 5 à 12 ans, les ados paient comme des adultes à partir de 13 ans

Pour : 21

Contre : 35

Abstention : 0

Vote de la Motion 1 : augmenter de 1 EURO tous les prix sauf la gestion libre qui augmenterait de 2 EUROS en hiver + augmentation de la carte d'adhésion enfant de 6,50 EUROS à 7 EUROS, gel à 11 EUROS pour les enfants jusqu'à 12 ans

Pour : 53

Contre : 3

Abstention : 0

Proposition adoptée

inscriptions :

Pour les séjours, toutes les inscriptions passent désormais par STRATO :

<https://www.chaletroux.org/membres>

Noël 2021 : Sylvie (1ere semaine) et Elena (2eme semaine)

Février 1 - semaines 6 et 7 : Julie

Février 2 - semaine 8, 9, et 10 (hors scolaire) : Caren

Ascension : Charles (Frédéric)

Gestion libre : Damien

Eté - juillet : Arthur

Eté - août : Jean-Paul

Toussaint : Martine



Stages :

Photos : du lundi 4 au samedi 9 juillet / Philippe H.

Yoga : du 4 au 8 Juillet / Soizic

Photos : du lundi 11 au samedi 16 juillet / Philippe H.

Semaine travaux : du 16 au 23 juillet / Christine SL

Jazz : entre le 24 juillet et le 13 Août / Jean-Paul B., Alex

Astronomie 15 au 20 Août / Charles

Polyphonies 21 août au 27 août / Damien

BUREAU ET CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'AG a procédé à l'élection du CA. il y avait 3 sortants : Bernard, Jean-Paul Beil, Valérie.

Jean-Paul ne se représente pas. Sylvie démissionne. Soit 4 personnes à élire.

Candidats : Bernard, Valérie, Caren, Jacques D.

Pour : Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

Le Bureau 2021-2022 :

Présidente : Julie LAPEBIE - 06 23 03 69 69 - lapebie.julie@gmail.com

Vice-présidente : Valérie AMANS - 06 67 00 82 04 - valerie.amans@laposte.net

Trésorier et chargé des groupes : Damien LEGRAND - 06 76 09 80 24 - legrandemain@gmail.com

Trésorière adjointe : Martine LONJON - 06 85 81 65 09 - 14 Bd Charles Nédelec, 13001 Marseille - martinelonjon@wanadoo.fr

Trésorier adjoint : Arthur COHEN - 06 16 53 02 28 - arthurcohen556@gmail.com

Secrétaire : Bernard CUSENIER - 06 15 53 11 86 - bernard.cusenier@gmail.com

Secrétaire adjointe : Elena BORGNON - 06 52 67 79 37 - elena.borgnon@gmail.com

Le Conseil d'Administration :

Paule BARBIER - chargée des encaissements - 06 16 75 07 53 - 20 traverse du Phare, 13016 Marseille - paolabarbier@gmail.com

Frédéric (Charles) BORGNON - chargé du dossier sécurité du chalet (Apave, extincteurs, chaudière, hors gel, etc.) - 06 07 13 43 10 - fred.borgnon@gmail.com

Jacques DUBRAY - responsable de la commission « isolation » et aussi « aménagement » en binôme avec Bernard - 06 09 12 49 40 - jac.dubray@orange.fr

Caren GAILLARDON - chargée du site internet - 06 86 68 39 15 - carengaillardon@gmail.com

Jean-Claude GAILLARDON - relation avec les artisans - 04 67 72 23 32 - 06 52 64 50 71 - gailroc@numericable.fr

Jean-Pierre GINOUX - 06 32 13 14 14 - aquestaco@gmail.com

Thierry LAVIGNON - 06 70 38 49 32 - saveursavoirs@gmail.com

Jean-François LEBRUN - 06 24 84 13 15 - ; jeanfrancoislebrun49@gmail.com

Arnaud MAYRARGUE - Commission « Economies d'énergie et isolation » 01 47 00 17 98 - arnaud.mayrargue@wanadoo.fr

Christine ROCA D'HUYTEZA - chargée du suivi de STRATO et formation des facilitateurs - 06 70 46 53 50 - christinero@numericable.fr

Christine SALAÛN-LAPORTE - travaux d'aménagement du chalet et coordination de la commission 50 ans du chalet - 06 33 21 67 87 - christinelaporte@laposte.net

Les commissions (actives et ouvertes à toutes et tous) :

- Commission aménagement de la cuisine : Jac, Paule, Ayda, Martine, Damien.
- Commission économies d'énergie : Yves, Jacques D, Arnaud, Bernard, Dominique, Jean-Claude, Charles, Christine SL, Arthur, Valérie, Jean-Paul Bi, Jean-Pierre L.
- Commission aménagement des combles : Jacques D, Bernard, Valérie, Jean-Paul Beil, Jean-Claude, Charles, Rémi Ch, Marie Durand.
- Commission site internet : Philippe, Caren, Christine SL, Christine R., Benoit



LA COMMISSION 50 ANS

Une commission pour réfléchir à la fête des 50 ans est créée et sera pilotée par Christine SL, 6 autres adhérents se sont d'ores et déjà inscrits pour y participer : Elena, Arnaud, Sylvie, Paule, Rémi B, Jacques D. La commission est ouverte à toute personne souhaitant s'associer à la réflexion.

